



COLLÈGE DES PHYSIOTHÉRAPEUTES DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le rôle du physiothérapeute dans l'évaluation et la prise en charge des commotions cérébrales

Préambule

La commotion cérébrale est une lésion cérébrale traumatique provoquée par des forces biomécaniques. Les signes, symptômes et déficiences qui en résultent peuvent être très variés : maux de tête, symptômes émotionnels, perte de connaissance, troubles de l'équilibre, changements cognitifs et comportementaux, perturbations du cycle veille-sommeil, etc.¹. Étant donné que les déficiences causées par une commotion cérébrale peuvent être complexes et s'accompagner de comorbidités, il est préférable qu'une équipe pluridisciplinaire de professionnels, comprenant des physiothérapeutes, supervise l'évaluation et la prise en charge globale des cas de commotion cérébrale.

Principes

Les physiothérapeutes ont la responsabilité éthique d'exercer leur profession dans les limites de leurs compétences, et d'orienter le client vers d'autres professionnels selon les besoins².

Les physiothérapeutes qui interviennent dans la prévention, l'évaluation et la prise en charge des commotions cérébrales, avérées ou soupçonnées, doivent avoir la formation, les connaissances et l'expérience requises pour le faire en toute sécurité. Si tel n'est pas le cas, ils doivent orienter la personne concernée vers d'autres professionnels de la santé qui satisfont à ces critères.

La portée juridique et la définition de l'exercice de la physiothérapie peuvent varier légèrement d'une province ou d'un territoire à l'autre. Certaines provinces peuvent aussi disposer de lois précises en matière d'évaluation et de prise en charge des commotions cérébrales. Les physiothérapeutes doivent se conformer aux lois, règlements, normes d'exercice et code de déontologie qui leur sont applicables. Pour obtenir des directives propres à votre province ou territoire, veuillez communiquer avec votre collègue.

Étant donné que les connaissances scientifiques concernant la prise en charge des commotions cérébrales continuent d'évoluer, cet énoncé de position pourra, de temps à autre, nécessiter des modifications visant à intégrer de nouvelles connaissances.

Sensibilisation

Les physiothérapeutes peuvent jouer un rôle précieux en matière de sensibilisation du public aux commotions cérébrales. Cela peut prendre la forme, entre autres exemples, d'une définition de la commotion cérébrale, ou d'une explication des mécanismes courants de blessure, des signes et symptômes fréquents et des stratégies de prévention.

Examen préliminaire

On entend par examen préliminaire la pratique consistant à évaluer un athlète à l'aide d'un outil d'évaluation des commotions cérébrales, avant la pratique sportive, afin de disposer de mesures qui peuvent servir de référence en cas de commotions soupçonnées³.

¹ McCrory P, *et al.* Déclaration de consensus concernant les commotions cérébrales liées au sport – 5^e congrès international sur les commotions cérébrales liées au sport, tenu à Berlin en octobre 2016. *British Journal of Sports Medicine* 2017; 51:838-847

² Alliance canadienne des organismes de réglementation de la physiothérapie, *Code d'éthique*, novembre 2017.

³ Parachute. *Énoncé sur les tests pré-saison pour les commotions cérébrales au Canada, Mise à jour de novembre 2018.*



Les données probantes actuelles ne montrent pas que les examens préliminaires sont significativement plus avantageux. Il est inutile de procéder à des examens préliminaires pour soigner les personnes qui ont subi une commotion cérébrale soupçonnée ou diagnostiquée. Il n'est pas recommandé d'exiger des examens d'avant-saison obligatoires⁴.

Cependant, les examens préliminaires font parfois partie des protocoles établis d'évaluation des commotions cérébrales dans les équipes nationales ou chez les athlètes de haut niveau ou professionnels. Par ailleurs, certaines écoles ou équipes sportives rendent obligatoires les examens préliminaires avant la pratique d'un sport. En pareil cas, les physiothérapeutes ayant la formation, les connaissances et l'expérience voulues possèdent les compétences nécessaires pour effectuer ces évaluations.

Dépistage et évaluation

Les physiothérapeutes peuvent dépister ou évaluer les commotions cérébrales soupçonnées. Il est recommandé d'utiliser des outils fondés sur des données probantes comme l'Outil d'évaluation des commotions cérébrales liées au sport 5 (SCAT 5) ou le SCAT 5 pour enfants, dans le cadre d'une évaluation clinique.

Tous les cas de commotion cérébrale soupçonnés devraient être orientés vers un médecin ou une infirmière praticienne en vue d'une évaluation plus approfondie.

Le cas échéant, une personne ayant subi une commotion cérébrale peut bénéficier d'une évaluation de la colonne cervicale, des systèmes sensorimoteur et neuromoteur (en incluant le système vestibulo-oculaire et l'équilibre) de la part d'un physiothérapeute, d'un examen d'imagerie neurologique, ou d'une évaluation des blessures physiques et des comorbidités qui accompagnent une commotion.

Diagnostic

Une évaluation médicale complète est nécessaire avant de pouvoir diagnostiquer une commotion cérébrale. Seuls les médecins et les infirmières praticiennes sont habilités à poser un diagnostic de commotion cérébrale⁵.

En collaboration avec une équipe de prise en charge des commotions cérébrales, le diagnostic d'un physiothérapeute est indiqué en cas de symptômes, de blessures physiques ou de déficiences touchant la colonne cervicale, le système sensorimoteur et le contrôle neuromoteur, ou de blessures physiques, de déficiences ou de symptômes associés aux comorbidités fréquentes résultant de chutes, d'un coup de fouet cervical, de lésions médullaires, d'agressions, etc.

Traitement

Le traitement des signes et symptômes persistants de commotion cérébrale est plus efficacement pris en charge au moyen d'une approche pluridisciplinaire.

Une réadaptation effectuée par un physiothérapeute peut être indiquée dans la prise en charge des signes et symptômes ou de la perte de fonction dans le cadre de la rééducation de la colonne cervicale, du rétablissement du contrôle sensorimoteur ou neuromoteur, de la rééducation spécifique d'un sport ou d'une profession, et du déconditionnement associé à une commotion cérébrale ou aux comorbidités physiques qui peuvent l'accompagner.

La prise en charge des déficiences qui dépassent le champ d'exercice et de compétences d'un physiothérapeute exige que le patient soit orienté vers un autre membre de l'équipe pluridisciplinaire.

Retour au sport/jeu

D'après le consensus actuel, les patients ayant subi une commotion cérébrale devraient observer un protocole de retour graduel à l'activité, adapté à leur rétablissement. Les physiothérapeutes ayant de l'expertise et de l'expérience dans la prise en charge des commotions cérébrales peuvent fournir de précieux conseils aux patients. Les patients qui ont subi une commotion cérébrale devraient être évalués par un médecin ou une infirmière praticienne et recevoir l'autorisation de ces professionnels de la santé avant de reprendre toute activité de contact ou la pleine pratique d'un sport.

⁴ *Ibid.*

⁵ Parachute, Lignes directrices canadiennes concernant les commotions cérébrales liées au sport, juillet 2017, p. 9.